



DEPARTEMENT DES LANDES  
COMMUNE DE TARTAS  
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
Nombre de présents : 17  
Nombre de votants : 23  
Date de convocation : 24/06/2015

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 30 juin 2015**

--- o0o ---

L'an deux mille quinze, le trente juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE, DUBOS (a procuration pour M. GOSELIN), Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT (a procuration pour Mme COUFFIGNAL), M. BRUEY, Mmes ULMANN, DUBOIS-MAURY, MM. GAILLARDET (procuration pour M. DUCASSE), DUBUN, LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mmes THIEBLIN, DAUGREILH, DARGELOSSE (a procuration pour Mme DEGOS).

**Etaient excusés :** Mme DEGOS (a donné procuration à Mme DARGELOSSE), M. DUCASSE (a donné procuration à M. GAILLARDET), Mmes COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme BRUGAT), CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), MM. GOSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance D  
Délibération n°9**

**DELIBERATION**

**Rapporteur : M. DUBOS**

**Objet : Attribution de subventions sur proposition de la commission des Sports et Associations de la Ville de TARTAS**

Sur avis favorable de la commission en date du 29 juin 2015, il est proposé :

A l'association APEL St-Joseph 400 €  
A la PST section cyclotourisme 500 €  
A la PST section natation 500 €

Les crédits sont prévus au chapitre 65 du budget principal.

**Après en avoir délibéré**

**Oui l'exposé du rapporteur**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**A l'unanimité**

.../...

Identifiant unique\*: 040-214003139-20150630-2015\_D9-DE

Envoyé en préfecture, le 01/07/2015 - 11:46

Reçu en préfecture, le 01/07/2015 - 11:51



\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP)

**DONNE** un avis favorable et attribue :

- à l'association APEL St-Joseph 400 €
- à la PST section cyclotourisme 500 €
- à la PST section natation 500 €

Les crédits sont prévus au chapitre 65 du budget principal.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



**Le Maire,**

**Jean-François BROQUÈRES**